

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 1er octobre 2018, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1                      Mme Diane Laverdière #2  
M. Réal Nolet #3                            M. Mario Deschâtelets #4  
M. Michel Bilodeau #6

Mme Thérèse Lemay #5, absente

Mme Doris Bélanger, directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h35

**2018-10-177 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée**

**2018-10-178 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal 10 septembre 2018 tel que déposé.

**Adoptée**

**2018-10-179 GROUPE DE MISE EN FORME – AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'appuyer le groupe de citoyennes pour la mise en forme avec une aide financière de 150,00 \$ pour couvrir les frais de location de la salle.

**Adoptée**

**2018-10-180 AIDE FINANCIÈRE COMITÉ PISTE CYCLABLE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'accorder une aide financière de 200,00 \$ pour l'activité de financement, Bières et saucisses qui aura lieu le 27 octobre prochain.

**Adoptée**

**2018-10-181 ABONNEMENT RADIO BORÉALE 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de renouveler notre adhésion, à l'organisme Radio Boréale, au montant de 25,00 \$ pour l'année 2018.

**Adoptée**

## **2018-10-182 PHASE II – PROJET COMPOSTAGE**

**ATTENDU QUE** pour s'acquitter des exigences du ministère de l'Environnement, une évaluation environnementale du site de valorisation du compostage, situé à Landrienne, a été faite en septembre dernier;

**ATTENDU QUE** suite aux résultats de l'évaluation, une deuxième phase est nécessaire, car de potentiels contaminants ont été trouvés sur le site, telles des taches mineures d'huile et des dalles de béton qui pourraient contenir de la silice;

**ATTENDU QU'en** raison de ces observations, une étude de caractérisation devra être réalisée afin de continuer l'évaluation environnementale, par une phase II;

**ATTENDU QUE** cette phase sera séparée en 2 étapes et que si lors de la première étape les analyses ne montrent pas de contaminant, il ne sera pas nécessaire de prévoir de nouveaux forages pour les analyses du sol, qui seront faites à partir des sols prélevés à l'étape 1;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu que l'offre de services professionnels pour la caractérisation environnementale du terrain visé pour l'implantation du Projet du composteur thermophile fermé qui nécessite des travaux d'analyse supplémentaires au montant de 5 705,00 \$ soit acceptée et que la dépense soit répartie entre les quatre municipalités partenaires pour une dépense de 1 426,25 \$ chacun avant les taxes applicables .

**Adoptée**

## **2018-10-183 SIGNATAIRES TRANSACTION DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'autoriser monsieur le maire, Daniel Rose, et la directrice générale, madame Doris Bélanger à signer tous les documents légaux nécessaires au transfert de propriété du lot 4 005 086 et de la section déterminée pour le prolongement du chemin des Haut-Bois et de la future virée, soit le lot projeté 6 195 268.

**Adoptée**

## **2018-10-184 OCTROI DU CONTRAT DU SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour le système de télémétrie, nécessaire aux stations de pompage, au plus bas soumissionnaire soit SécurAlert pour un montant avant taxes de 1 993,00 \$.

**Adoptée**

## **2018-10-185 OCTROI DU CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES STATIONS DE POMPAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'entretien préventif des stations de pompage à XYLEM pour un montant annuel avant taxes de 1 071,00 \$.

**Adoptée**

**2018-10-186 ENTENTE DE DÉNEIGEMENT ET NIVELAGE DU CHEMIN DU LITHIUM**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de reconduire l'entente avec la Municipalité de La Corne pour le nivelage et déneigement d'une section de 0,6 km du chemin du Lithium pour un montant de 2 720,00\$ et d'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière madame Doris Bélanger à signer l'entente.

**Adoptée**

**2018-10-187 TRANSFERT BUDGÉTAIRE**

Considérant que la municipalité a adopté un règlement municipal #177 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

Considérant que des transferts budgétaires doivent être effectués afin de combler les postes déficitaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

D'utiliser 6650,00\$ du poste budgétaire 02-130-00-141, afin de combler les postes déficitaires suivants :

02-110-00-310 Frais de déplacement-conseil

02-120-00412 Services juridiques et professionnels

02-130-00-522 Entretien et réparations bureau municipal

**Adoptée**

**2018-10-188 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de septembre 2018 et celles prévisibles d'octobre 2018, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en septembre 2018 pour un total de 62 587,60\$

Versement par chèque C1800121 à C1800139

Paiement en ligne sécurisée L1800068 à L1800077

Paiement par transfert électronique P18000172 à P1800199

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard d'octobre.

Comptes à payer en octobre 2018 en date du conseil pour un total de 24 547,67\$

Salaires payés en septembre 2018

D18000216 à 1800239 pour un montant total de 15 177,86\$

P1800004 pour un montant de 797,90\$

**Adoptée**

**2018-09-176 LEVÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

**Adoptée**

---

Daniel Rose, maire

---

Doris Bélanger, directrice générale  
et Secrétaire-trésorière